

# Table citoyenne

## Compte rendu de la rencontre de la Table citoyenne

Rencontre tenue le vendredi 28 mai 2021, de 9 h à 12 h

En ligne (avec *Microsoft Teams*)

### Personnes présentes :

#### Membres de la Table citoyenne

Alexandra Armijo Fortin

Frédérique Boucher-Alain

Jean-Gabriel Hasbani

Denis Lagacé

Marie-Hélène Lyonnais

Joane Marois

Samuel Morin

Adam Samson

Brian Smith

Sabrina Vigneux (1<sup>er</sup> atelier)

#### Membres du personnel d'Élections Québec

Valérie Bouchard  
Coordonnatrice

Catherine Houle  
Animatrice

Simon Mélançon  
Animateur

Myriam Paquette-Côté  
Directrice du Service de la recherche, de la  
planification et de la coopération internationale

Pierre Reid  
Directeur général des élections

*Les personnes suivantes se sont également  
jointes à la rencontre :*

Marc Arsenault  
Conseiller expert à la Direction du financement  
politique et des affaires juridiques

Christine Chiasson  
Conseillère en recherche

Dany Lapointe  
Conseiller en communication responsable du  
secteur du financement politique

Kathia Légaré  
Conseillère en recherche et en veille

Marie-Christine Ross  
Conseillère en coopération internationale et  
responsable des relations pancanadiennes

Mélanie Veilleux  
Conseillère en communication

## Le vendredi 28 mai 2021

# Présentation de la rencontre et mot du directeur général des élections

## Présentation de la rencontre

L'animateur souhaite la bienvenue aux membres de la Table citoyenne. Il présente les personnes qui participent à la rencontre, puis l'ordre du jour. Cette première demi-journée sera consacrée à l'information en matière de financement politique et permettra également aux membres de formuler des observations sur certains aspects du financement politique qui n'ont pas été abordés lors de la rencontre précédente, en mars 2021.

## Mot du directeur général des élections

Le directeur général des élections informe les membres de la Table citoyenne des principaux dossiers en cours à Élections Québec. Il aborde plus particulièrement les travaux relatifs aux élections générales municipales, qui auront lieu le 7 novembre 2021.

Il souligne notamment l'adoption de la *Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19* et la publication, à la *Gazette officielle du Québec*, du *Règlement modifiant certaines dispositions en matière municipale afin de faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19*. Il indique qu'Élections Québec a également amorcé les séances de formation destinées aux présidentes et présidents d'élection des quelque 1 100 municipalités du Québec ainsi qu'à leurs adjointes et adjoints. Enfin, il mentionne son passage en commission parlementaire lors des auditions particulières sur le projet de loi n° 49, *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives*.

Les travaux de la Table citoyenne visent à définir et à comprendre les souhaits des électrices et des électeurs en matière d'élections. Dans cet esprit, la réflexion des membres n'est pas limitée par les dispositions légales qui régissent les activités du directeur général des élections et l'organisation des scrutins, ce qui changerait le sens de cet exercice. Ainsi, les propositions formulées par les membres au cours des divers ateliers ne répondent pas nécessairement aux exigences actuelles de la *Loi électorale* ni aux contraintes logistiques qui en découlent.

## L'information en matière de financement politique

L'animatrice rappelle que, lors de la rencontre sur le financement politique, en mars, certains des membres ont souligné un écart entre les efforts faits pour assainir les pratiques et assurer un meilleur contrôle du financement politique au Québec et une perception populaire qui demeure plutôt négative en la matière. Elle énonce les objectifs de ce premier atelier, qui découlent de ce constat :

- Déterminer les aspects du financement politique qui seraient les plus pertinents de faire connaître aux citoyennes et citoyens de manière générale.
- Identifier les aspects les plus susceptibles de contribuer à augmenter la confiance envers le système électoral et à redonner une image positive de certaines formes de participation.

### 1- Les aspects du financement politique à faire connaître

L'animatrice invite d'abord les membres à se rappeler les différents aspects du financement politique qui ont retenu leur attention lors de la rencontre de mars et à identifier ceux qui leur semblent les plus importants à faire connaître pour contribuer à la confiance des citoyennes et des citoyens.

Les membres évoquent différents aspects du financement politique au Québec qui les ont surpris, par exemple : l'importance du financement public dans les revenus des partis politiques; les limites imposées aux contributions (électrices et électeurs seulement, 100 \$ maximum); l'étendue des règles en place et la façon dont elles s'imbriquent et se renforcent; et la singularité du Québec en cette matière. Certains s'étonnent également que les règles de financement politique soient aussi peu connues et diffusées, même dans les programmes de science politique.

Plusieurs membres estiment qu'il serait avantageux de mieux faire connaître les particularités du régime de financement politique québécois, qu'ils considèrent comme exemplaire à différents égards. Certains proposent de faire ressortir ce qui distingue le modèle québécois en le comparant avec d'autres.

D'autres membres soulignent la complexité du régime de financement politique et suggèrent de faire une sélection précise de l'information à vulgariser. L'une des membres s'inquiète notamment qu'une information trop détaillée puisse être mal comprise et contribuer à la confusion plutôt qu'à la confiance. Un membre propose, par exemple, de structurer l'information en fonction des différents moyens dont disposent les électrices et les électeurs pour participer : le vote et le financement qui y est associé; les contributions politiques; le bénévolat, etc.

Enfin, un membre met Élections Québec en garde contre le décalage qu'il observe parfois entre les objectifs énoncés pour certaines mesures de financement et les effets réels de celles-ci, précisant qu'une différence entre le discours et la réalité peut miner la crédibilité.

## 2- Le rôle d'Élections Québec en matière d'information sur le financement politique

L'animatrice explique aux membres de la Table citoyenne que le prochain exercice vise à réfléchir au rôle d'Élections Québec, comme administration électorale, dans la diffusion d'information sur le financement politique. Les membres sont invités à présenter leurs idées sous la forme d'un plan de communication qu'ils élaboreront en sous-groupes. Une période de 30 minutes est allouée à cet exercice. Les membres sont appelés à définir des objectifs de communication, un public cible, les aspects du financement politique à faire connaître, des messages clés ainsi que les moyens de communication à privilégier.

De retour en plénière, l'animatrice invite chacun des sous-groupes à présenter les grandes lignes de son plan de communication sur le financement politique.

## 3- Les aspects du financement politique qu'Élections Québec devrait faire connaître en priorité

Sur la base des discussions tenues depuis le début de la rencontre, Élections Québec soumet aux membres une liste des aspects du financement politique qu'ils ont ciblés comme importants à faire connaître.

L'animatrice demande aux membres d'identifier sur cette liste les trois aspects qu'ils feraient connaître de façon prioritaire. Elle leur propose quelques critères de priorisation :

- Objectifs de communication : faire comprendre le système de financement politique et contribuer à la confiance des électrices et des électeurs;
- Public cible : grand public;
- Responsable : Élections Québec.

Les résultats sont présentés dans le tableau. (Certaines personnes n'ont pas utilisé leurs trois votes.)

Les aspects du financement politique à faire connaître en priorité	
1. Limite basse des contributions politiques (100 \$)	
2. Seuls les électrices et les électeurs peuvent verser une contribution politique (les entreprises ne peuvent pas) ✓✓✓✓	9. Possibilité pour les électrices et les électeurs d'exercer une influence (vote, contribution, bénévolat). Favoriser l'engagement ✓✓✓
3. Revenu d'appariement (bonification des contributions politiques)	10. Scandales évités en raison des règles en place ✓
4. Allocation annuelle (un vote = un montant de financement à un parti politique) ✓✓	11. Rôle des partis politiques dans le débat d'idées
5. Hauteur du financement public (associé à un système de contrôle rigoureux) ✓✓	12. Contrôle exercé par une institution neutre (la situation est prise en main)
6. Plafond des dépenses électorales (avec comparaisons) ✓✓✓✓✓	13. Tous les votes sont égaux en raison de l'encadrement du financement politique
7. Reddition de comptes exigée des partis politiques ✓	14. Raisons pour lesquelles ces mesures existent (valeurs sous-jacentes) ✓
8. La différence du régime québécois d'encadrement du financement politique et son avant-gardisme ✓✓✓✓✓	15. Fonctions du financement politique pour les partis (salaires, communications, etc.) ✓

L'animatrice énonce les aspects qui ont reçu le plus de votes :

- La différence du régime québécois d'encadrement du financement politique et son avant-gardisme;
- Le plafond des dépenses électorales;
- Le fait que seuls les électrices et les électeurs peuvent verser une contribution politique (les entreprises, par exemple, ne peuvent pas);
- Les différentes possibilités pour les électrices et les électeurs d'exercer une influence (en votant, en contribuant, en faisant du bénévolat), afin de favoriser leur engagement.

Un membre observe que ce résultat reflète bien les points communs aux propositions formulées par les trois sous-groupes lors de l'étape précédente.

## Discussion ouverte sur le financement politique

L'animateur énonce l'objectif de ce deuxième atelier, qui est de permettre aux membres de la Table citoyenne de formuler des observations et des commentaires sur des aspects du financement politique qui n'ont pas pu être abordés ou approfondis lors des rencontres des 12 et 19 mars 2021.

Afin d'engager la discussion, l'animateur rappelle aux membres certaines des idées centrales qu'ils ont exprimées lors de ces rencontres, de même que les sujets qu'ils ont proposés pour poursuivre dans la thématique du financement politique. L'animateur soumet aussi aux membres quelques pistes de réflexion additionnelles.

### Les idées de la Table citoyenne en matière de financement politique

Dans un premier temps, l'animateur invite les membres qui le souhaitent à formuler leurs observations et commentaires en matière de financement politique. Ils peuvent, au besoin, demander des clarifications aux membres du personnel d'Élections Québec. Dans un deuxième temps, les idées formulées par les membres sont soumises à un vote en vue de déterminer celles qui font le plus consensus. Chaque membre indique les trois idées qu'il appuie le plus parmi l'ensemble des propositions.

Il est important de préciser que les membres de la Table citoyenne n'ont pas eu l'occasion d'approfondir ces idées à travers des lectures, des présentations ou des délibérations entre eux. Aussi, ces idées ont été recueillies à titre informatif, comme pistes de réflexion pour des travaux ultérieurs. Elles ne constituent pas des avis formels de la Table citoyenne, mais pourront faire l'objet de prochaines rencontres.

Idée soumise au vote	Détail de la proposition	Nombre de votes
Favoriser l'équité dans la représentation des femmes et des minorités au sein des candidatures	Une membre propose qu'Élections Québec mène une réflexion sur les mesures incitatives liant le financement public à des exigences en matière de représentation des femmes et des minorités au sein des candidatures des partis politiques.	5

Abaisser entre 5 % et 10 % le pourcentage de votes requis (seuil à 15 %) pour que plus de candidates ou candidats puissent recevoir un remboursement partiel des dépenses électorales	Un membre propose d'abaisser entre 5 et 10 % le pourcentage de votes requis pour obtenir un remboursement partiel des dépenses électorales, afin que plus de candidates et de candidats puissent profiter de cette mesure. En vertu des règles actuelles (seuil à 15 %), un maximum de six candidates ou candidats par circonscription peut obtenir un remboursement partiel des dépenses.	4
Trouver des façons de valoriser la participation citoyenne auprès des instances politiques pour donner aux électrices et aux électeurs l'envie de participer	Une membre propose que la Table citoyenne se penche sur ce qui pourrait être fait pour contrer l'éloignement et le désengagement grandissant des électrices et des électeurs à l'égard des partis politiques, pourtant au fondement du système représentatif.	4
Augmenter la limite du financement entre 200 \$ et 250 \$	Un membre propose que la limite des contributions politiques, fixée à 100 \$, soit légèrement augmentée, pour atteindre un montant entre 200 \$ et 250 \$. Il estime que lors de la rencontre de la Table citoyenne, en mars, un consensus semblait se dégager sur ce point.	3
Donner aux citoyennes et aux citoyens la possibilité de s'exprimer plus librement sans avoir à s'inscrire ou à demander une autorisation	Un membre propose que les citoyennes et les citoyens puissent dépenser jusqu'à 300 \$, en période électorale, pour promouvoir une candidate ou un candidat ou une idéologie sans avoir à obtenir une autorisation comme intervenant particulier. Il estime qu'il s'agit d'une forme d'implication, comme le bénévolat, et qu'elle peut contribuer à combattre le cynisme.	3
Favoriser les relations entre les partis politiques et la population	Un membre rappelle que l'augmentation du financement politique a pu contribuer à un désengagement des partis politiques envers les électrices et les électeurs. Il propose de réfléchir aux moyens de renverser cette tendance. Il affirme que les partis doivent être connectés à leur base et connaître les préoccupations des électrices et des électeurs pour bien les représenter.	3
Intervention des tiers : Permettre une plus grande participation (\$) tout en gardant un contrôle	Un membre suggère que la limite de dépenses fixée à 300 \$ pour les intervenantes particulières et intervenants particuliers (tiers) en période électorale est trop basse pour permettre à un individu de s'exprimer sur un enjeu qui touche l'ensemble de la population et qui devrait interpeller tous les partis politiques. Il estime qu'un équilibre doit encore être	2

	trouvé pour permettre aux citoyennes et aux citoyens d'intervenir dans le débat politique tout en continuant d'exercer un contrôle adéquat.	
Que chaque candidate et candidat puisse avoir accès à autant de ressources en début de campagne	Un membre croit que le remboursement des dépenses électorales contribue à désavantager les candidates indépendantes et les candidats indépendants par rapport aux candidates et candidats des partis politiques. Ces candidates et candidats peuvent compter sur différentes sommes d'argent dès le début de la campagne, ce qui n'est pas le cas des candidates indépendantes et des candidats indépendants. Il suggère de chercher à équilibrer les moyens financiers dont disposent ces deux catégories de candidates et de candidats.	2
Protéger les valeurs de notre société	Une membre se dit favorable à l'émergence de nouveaux partis et aux mesures qui peuvent y contribuer. Elle se demande toutefois si des mesures de protection devraient aussi être prévues, pour éviter l'émergence de partis qui iraient trop dramatiquement à l'encontre des valeurs de la société.	2

Un membre formule une dernière proposition, qui n'a pas le temps d'être soumise au vote. Il rappelle que la Table citoyenne a été mise sur pied par le directeur général des élections notamment en réponse à la Commission Charbonneau, qui recommandait d'inclure des citoyennes et des citoyens sur le Comité consultatif prévu dans la *Loi électorale*. Ce membre propose que la Table réaffirme l'importance de la transparence et d'un regard citoyen dans les discussions et décisions qui concernent les lois électorales, particulièrement en ce qui a trait aux règles en matière de financement politique.

Au terme de l'atelier, l'animateur énonce les trois idées qui ont reçu le plus de votes.

La rencontre se termine sur un mot du directeur général des élections, qui souligne les idées intéressantes proposées par les membres.

**Les travaux se terminent à 11 h 50.**

# Table citoyenne

## Compte rendu de la rencontre de la Table citoyenne

Rencontre tenue le vendredi 4 juin 2021, de 13 h à 16 h

En ligne (avec *Microsoft Teams*)

### Personnes présentes :

#### Membres de la Table citoyenne

Alexandra Armijo Fortin

Frédérique Boucher-Alain

Jean-Gabriel Hasbani

Denis Lagacé

Joane Marois

Samuel Morin

Adam Samson

Brian Smith

#### Membres du personnel d'Élections Québec

Valérie Bouchard

Coordonnatrice

Catherine Houle

Animatrice

Simon Mélançon

Animateur

Myriam Paquette-Côté

Directrice du Service de la recherche, de la  
planification et de la coopération internationale

Pierre Reid

Directeur général des élections

*Les personnes suivantes se sont également  
jointes à la rencontre :*

Marie-France Côté

Graphiste

Valérie Julien

Directrice du Service des communications  
institutionnelles

Catherine Lebossé

Conseillère en éducation à la démocratie

Kathia Légaré

Conseillère en recherche et en veille

Anne Moisan-Lapointe

Coordonnatrice de l'équipe du conseil stratégique  
au Service des communications institutionnelles

Monica Rosales

Chef du Service de l'éducation à la démocratie

Mélanie Veilleux

Conseillère en communication



Le vendredi 4 juin 2021

## Présentation de la rencontre

L'animatrice salue les membres de la Table citoyenne et présente les membres du personnel d'Élections Québec qui assistent à la rencontre. Elle rappelle l'ordre du jour pour cette deuxième demi-journée, puis cède la parole au directeur général des élections, pour quelques mots d'introduction.

## Le profil de compétences en citoyenneté démocratique à l'école québécoise

M<sup>me</sup> Catherine Lebossé, conseillère en éducation à la démocratie, présente aux membres la stratégie 2020-2023 d'Élections Québec en matière d'éducation à la citoyenneté démocratique. Elle explique que la consultation de la Table citoyenne s'inscrit dans le deuxième chantier de cette stratégie, qui vise à réfléchir aux différents moyens d'inclure la citoyenneté démocratique au curriculum scolaire québécois. Les membres sont invités à prendre part à cette réflexion en se prononçant sur les apprentissages qui leur semblent essentiels pour que les jeunes Québécoises et Québécois disposent de tous les savoirs nécessaires à l'exercice d'une citoyenneté démocratique au terme de leurs études secondaires. Elle définit brièvement les trois types de savoirs autour desquels l'atelier s'articulera (savoir, savoir-faire et savoir-être).

### 1- Savoir, savoir-faire et savoir-être

L'animateur explique le déroulement de l'atelier. Les membres sont divisés en trois sous-groupes. Chaque groupe se penche sur un premier type de savoir, puis poursuit la réflexion des groupes précédents pour les deux autres types. De retour en plénière, chaque groupe présente les résultats pour un type de savoir.

Savoir (Les connaissances acquises)	
Connaître :	
<ul style="list-style-type: none"><li>Le processus pour devenir député; le fonctionnement du système</li><li>Les connaissances de base (député, circonscription)</li><li>La biographie des premiers ministres du Québec (comme potentielles sources d'inspiration)</li><li>Des notions de l'histoire politique du Québec et du Canada; la notion de représentation; les spécificités du Québec et du Canada en comparaison avec d'autres systèmes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Les différents systèmes de vote (direct/indirect, proportionnel, etc.)</li><li>L'importance du vote et de l'implication civique; leur impact pour faire changer les choses (p. ex : impact des étudiantes et étudiants en 2012); donner un sens au vote</li><li>Le rôle des différentes composantes d'une société démocratique (citoyennes et citoyens, médias, journalistes, contre-pouvoirs, société civile)</li><li>Les responsabilités de chaque palier de gouvernement</li></ul>

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fonctionnement des partis politiques, leur rôle, leurs sources de financement</li> <li>• Les partis politiques</li> <li>• Les idéologies politiques</li> <li>• Le processus électoral et les principales étapes d'une élection</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bases du droit constitutionnel</li> <li>• Le système judiciaire</li> <li>• Les droits (charte des droits) et les devoirs</li> </ul> |
|---|--|

**Savoir-faire**  
(La dimension pratique)

Savoir :

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des recherches sur un enjeu</li> <li>• Lire et comprendre des statistiques</li> <li>• Utiliser les outils disponibles pour changer les choses</li> <li>• Utiliser les outils de communication politique</li> <li>• Se faire confiance, s'exprimer et avoir une opinion</li> <li>• Présenter son point de vue avec des arguments logiques; développer un argumentaire pour défendre ses idées</li> <li>• Développer et porter un jugement critique sur les différentes situations; exprimer un désaccord</li> <li>• Se remettre en question et être capable de changer d'idée</li> <li>• Observer les pour et les contre</li> <li>• Prendre position sur un enjeu</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les situations pour trouver des pistes de solution</li> <li>• Analyser les messages et distinguer les vraies informations des fausses</li> <li>• Voter</li> <li>• Identifier ses valeurs et comprendre comment les reconnaître dans des options politiques</li> <li>• Analyser des options politiques</li> <li>• S'interroger sur le pourquoi et le comment des choses</li> <li>• Convaincre; motiver</li> <li>• Écouter; discuter</li> <li>• Débattre; négocier</li> </ul> |
|--|---|

**Savoir-être**  
(Les attitudes et les valeurs)

Être :

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consciente/conscient de son impact citoyen (p. ex. : environnement), de ses choix et de son mode de vie</li> <li>• Consciente/conscient des différentes réalités et y être sensible</li> <li>• Consciente/conscient de ses propres biais et privilèges</li> <li>• Consciente/conscient de son milieu et des gens autour</li> <li>• Avoir le sens du bien commun</li> <li>• Optimiste vis-à-vis de la démocratie</li> <li>• Empathique (savoir écouter)</li> <li>• Respectueuse/respectueux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagée/engagé (savoir participer)</li> <li>• Bonne perdante/bon perdant et bonne gagnante/bon gagnant</li> <li>• Critique de l'information</li> <li>• Curieuse/curieux; intéressée/intéressé</li> <li>• Persévérante/persévérant</li> <li>• Rassembleuse/rassembleur</li> <li>• Honnête</li> <li>• Éthique</li> <li>• Cohérente/cohérent</li> <li>• Ouverte/ouvert d'esprit</li> <li>• S'assumer</li> </ul> |
|--|---|

## 2- Les principaux savoirs

L'animateur demande ensuite aux membres à quoi devrait ressembler une jeune citoyenne ou un jeune citoyen démocratique au terme de ses études secondaires. Il les invite à choisir trois éléments, parmi ceux

mentionnés précédemment, qui leur semblent essentiels ou incontournables. Il n'est pas nécessaire de choisir un élément pour chaque type de savoir. À tour de rôle, les membres indiquent leurs trois choix.

Les réponses ont été groupées :

Savoirs essentiels ou incontournables	Nombre de mentions
Comprendre l'impact de son vote	3
Connaître les composantes d'une société démocratique (les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, les partis politiques, la société civile, les médias), comprendre leurs rôles et comment elles s'imbriquent	2
Connaître le fonctionnement global du processus électoral et du gouvernement. Comprendre l'impact de son vote à l'intérieur de ce processus	1
Comprendre ce qui distingue la démocratie d'autres systèmes politiques, en connaître les caractéristiques fondamentales	1
Comprendre le rôle des députés	1
Avoir acquis des connaissances de base (p. ex. : député, circonscription, première/premier ministre)	1
Avoir acquis des notions d'histoire politique (pour comprendre les avantages dont nous disposons aujourd'hui)	1
Comprendre l'impact que peuvent avoir les citoyennes et les citoyens, à travers des exemples historiques	1

Savoir-faire essentiels ou incontournables	Nombre de mentions
<i>Savoir s'informer</i> : savoir où chercher l'information digne de confiance, être critique de l'information, savoir distinguer le vrai du faux et dépister les fausses nouvelles	2
<i>Savoir approfondir sa propre pensée</i> : savoir développer un point de vue avec des arguments logiques, avoir la capacité de se remettre en question et d'entendre les idées des autres	2
<i>Savoir analyser</i> : être capable de regarder une situation sous différents angles, de trouver des solutions et de les présenter	1
<i>Savoir négocier, débattre</i> , de façon constructive, avec des personnes qui ne partagent pas le même avis. (C'est ce qui fait la différence du système démocratique.) Savoir faire des compromis, trouver un terrain d'entente acceptable pour toutes les personnes concernées	1
<i>Savoir voter</i> : savoir comment le processus se déroule dans un bureau de vote, avoir participé à une simulation, avoir vécu une première expérience de vote positive	1

Savoir-être essentiels ou incontournables	Nombre de mentions
Être curieuse/curieux, ouverte/ouvert d'esprit, en mesure de voir tout ce qui existe et de s'y retrouver	3
Être empathique, à l'écoute de son milieu, sensible à ce qui se passe autour de soi	1
Être cohérente/cohérent entre ce que l'on dit et ce que l'on fait	1
Connaître ses valeurs, ses priorités pour pouvoir se positionner sur l'échiquier politique	1

En terminant, l'animateur énonce certains des éléments les plus fréquemment mentionnés.

## Les avis d'inscription

M<sup>me</sup> Valérie Julien, directrice du Service des communications institutionnelles, présente l'avis d'inscription aux membres de la Table citoyenne. Elle rappelle qu'il s'agit de l'avis que le directeur général des élections doit faire parvenir à chaque adresse au plus tard le 22<sup>e</sup> jour avant le scrutin. L'avis doit notamment indiquer les renseignements relatifs aux électrices et aux électeurs inscrites et inscrits sur la liste électorale à cette adresse de même que les informations sur les lieu, date et heure du vote par anticipation. M<sup>me</sup> Julien présente l'ancien modèle d'avis d'inscription, puis les trois nouveaux modèles, développés par Élections Québec en vue des élections générales provinciales de 2022. Elle termine en posant trois questions aux membres sur la clarté des informations présentées, sur leur préférence, de même que sur des suggestions d'améliorations.

L'animatrice donne la parole aux membres à tour de rôle. Les réponses ont été groupées par question.

### 1- La clarté des informations présentées sur les trois modèles d'avis d'inscription

Dans l'ensemble, les membres trouvent que les informations présentées sur les trois modèles d'avis d'inscription sont claires. Plusieurs membres indiquent leur appréciation des éléments visuels, qui permettent de transmettre beaucoup d'informations avec peu d'espace.

### 2- Le modèle d'avis d'inscription le plus facile à comprendre

Plusieurs membres expriment une préférence pour le 1<sup>er</sup> modèle d'avis d'inscription. Ils soulignent que cet avis est moins surchargé d'informations et ils en apprécient les éléments visuels (un calendrier, des pictogrammes).

Un membre préfère, pour sa part, le 3<sup>e</sup> modèle, qui présente, d'un côté, les informations en français; et de l'autre, les informations en anglais. Il souligne son appréciation du format lettre, adopté cette année pour les avis d'inscription. Il rappelle que la Table citoyenne avait déjà formulé une suggestion en ce sens.

D'autres membres précisent que, parmi les avis présentés, aucun ne pose de problème important.

### 3- Les pistes d'améliorations

Les membres formulent quelques suggestions d'améliorations pour les différents modèles d'avis d'inscription. Le personnel d'Élections Québec note l'ensemble de ces suggestions. Parmi celles-ci, certaines recueillent l'appui de plusieurs membres de la Table citoyenne :

- Préciser les pièces d'identité autorisées, si l'espace le permet, ou indiquer où trouver ces informations;
- Modifier le calendrier qui indique uniquement les dates pour la révision de l'inscription à la liste électorale pour y inclure les jours de vote ou encore l'ensemble de la période électorale.

## Retour sur la campagne de communication pour les élections générales municipales de 2021

M<sup>me</sup> Anne Moisan-Lapointe, coordonnatrice de l'équipe du conseil stratégique au Service des communications institutionnelles, présente aux membres de la Table citoyenne une version préliminaire de la campagne de communication d'Élections Québec pour les élections générales municipales de 2021. Elle rappelle d'abord aux membres les avis qu'ils ont formulés lors des deux rencontres tenues à l'automne 2020 : d'une part, sur les communications en période de pandémie (le 30 octobre); d'autre part, sur cette campagne de communication municipale (le 13 novembre). Elle indique aux membres qu'Élections Québec a tenu compte de leurs commentaires. Elle présente ensuite les orientations clés pour cette campagne, de même que le concept et ses différentes déclinaisons télé, radio et numérique.

L'animatrice donne la parole aux membres qui souhaitent réagir ou formuler des commentaires. Dans l'ensemble, ils apprécient cette version préliminaire de la campagne. Ils soulignent les aspects qu'ils ont particulièrement aimés. Certains membres font également quelques suggestions.

Pour clore cette dernière rencontre avant l'été, l'animateur souligne le caractère particulier de l'année en cours. Il remercie les membres pour leur participation, puis cède la parole au directeur général des élections pour le mot de la fin.

**Les travaux se terminent à 16 h.**